



# PRIME EXCEPTIONNELLE 2020

## LA DIRECTION RESTE SOURDE AUX APPELS DE L'INTERSYNDICALE ET A LA PÉTITION DES PERSONNELS

Malgré plus de 2500 signatures des personnels récoltées par l'intersyndicale.

Malgré les incitations du Ministre de l'Economie et les nouvelles conditions de l'ordonnance récente qui prévoit de porter la prime à 2000 euros (au lieu de 1000 euros) et qui ouvre désormais le champ d'attribution de cette prime aux télétravailleurs et personnes qui travaillent sur site.

La Direction revient à la table des négociations avec le même projet de reconduction du dispositif de 2019 et le versement d'une gratification aux seuls agents présents au moins 15 jours sur site (une centaine de personnes).

Des propositions complètement inadmissibles pour l'Intersyndicale ! Un projet d'accord qui ne tient absolument pas compte de la situation et de l'investissement des personnels qui exercent leur activité de leur domicile dans des conditions souvent difficiles.

Lors de l'audio-réunion du 6 avril en présence de Paul PENY, l'intersyndicale a précisé ses revendications :

- **Augmentation de chacune des tranches de la prime PEPA de 500€ (soit 1500€, 1000€ et 750€ jusqu'à respectivement 1,5 SMIC, 2,25 SMIC, 3 SMIC).** L'ordonnance fixe un nouveau plafond de 2000€ qui permet d'intégrer la revendication initiale de +500€ directement sans passer par un supplément d'intéressement. La Direction reste totalement fermée sur cette revendication, l'intersyndicale maintient sa revendication.
- **Intégration d'un supplément uniforme pour tous les personnels (sans condition de rémunération) dont le travail permet d'assurer la continuité des missions CDC pendant le confinement.** Cette possibilité est prévue par la nouvelle ordonnance. La Direction a proposé 1000€ mais uniquement pour le travail sur site. L'intersyndicale demande de traiter en équité tous les travailleurs à distance (TOD, Télétravail) qui contribuent également à la continuité des services saluée par la Direction générale.

La reconnaissance professionnelle doit se traduire  
par une reconnaissance financière.



L'intersyndicale exige l'ouverture de véritables négociations.  
Nous attendons des dirigeants de la CDC, des réponses à la hauteur de l'engagement de tous les personnels.